

La Grande Région comme espace de mobilité : les perspectives d'avenir d'un concept de transport commun

Résolution

du Comité économique et social de la Grande Région

adoptée par l'Assemblée plénière du CESGR le 13 novembre 2007
à Arlon



Le trafic frontalier augmente constamment dans la Grande Région. 130 000 frontaliers se rendent tous les jours au Grand-Duché de Luxembourg pour y travailler. Plus de 93 pour cent des frontaliers prennent leur voiture particulière – tendance à la hausse. Conséquence de cette évolution : des kilomètres d'embouteillage perturbant presque tous les jours la circulation, notamment en provenance et à destination du Luxembourg et au sein même du Grand-Duché. Travailleurs et entrepreneurs doivent prendre en compte des temps d'attente considérables. Cette mobilité fortement restreinte entrave les échanges économiques, mais aussi privés et culturels au sein de la Grande Région. Seuls des transports en commun performants permettront d'apporter une solution à ce problème.

En regard de cette situation, le Groupe de travail « Transports en commun » du Comité économique et social de la Grande Région (CESGR) a été chargé sous présidence wallonne (2006 – 2007) d'élaborer des recommandations aussi concrètes que possible sur l'évolution des transports dans la Grande Région en se basant sur les études élaborées par ce même Groupe de travail sous la présidence lorraine et rhénano-palatine. L'accent doit être mis sur les transports en commun.

En se fondant sur les résultats du Groupe de travail, le CESGR émet quatre recommandations centrales en vue d'améliorer les transports en commun transfrontaliers :

- ⇒ Introduction d'un **système électronique transfrontalier d'information sur les horaires et les tarifs** englobant tous les modes de transport. Le voyageur doit avoir la possibilité de visualiser sur internet, à l'aide de cartes synoptiques, la liaison la moins chère et la liaison la plus rapide.
- ⇒ Conception **d'horaires attrayants et ajustés**. Il s'impose d'augmenter les cadences sur de nombreuses lignes aux heures d'affluence et d'assurer également une desserte de base acceptable le soir et en fin de semaine.
- ⇒ Mise en place d'un **système tarifaire harmonisé** dans la Grande Région. Les multiples systèmes de prix et l'incompatibilité des billets doivent être remplacés par un système tarifaire uniforme. Des offres attrayantes portant autant sur les billets individuels que sur les cartes hebdomadaires, mensuelles ou annuelles, doivent inciter les frontaliers à se déplacer en bus et en train.
- ⇒ Une **communauté de transport commune de la Grande Région** est le meilleur moyen de proposer aux voyageurs une offre globale avec un grand nombre de correspondances entre bus et train. Les expériences acquises ailleurs, par exemple dans l'Euregio Meuse-Rhin, montrent qu'une telle communauté de transports offre des conditions idéales pour la concertation des compagnies de transports affiliées.

Le **Conseil Parlementaire Interrégional (CPI)** s'est entre-temps rangé aux côtés du CESGR pour la réalisation de ce concept.

Afin d'accélérer la mise en pratique des recommandations, le CESGR propose de réaliser deux projets :

1. Le développement et la mise en œuvre d'un système commun d'information sur les horaires et les tarifs des transports en commun dans la Grande Région

L'information des clients de la Grande Région sur les horaires et les tarifs présente de nombreuses lacunes. Les systèmes de renseignements existants sont généralement axés sur les besoins nationaux. Le voyageur ne peut obtenir – dans le meilleur cas – que des informations incomplètes sur les liaisons et les tarifs de l'autre côté de la frontière.

Dans le cadre du projet proposé, le CESGR entend mettre en place un système commun d'information sur les horaires et les tarifs des transports en commun dans la Grande Région. Pour ce faire, les systèmes de renseignements existants ne doivent pas être supprimés, mais reliés. L'objectif est d'introduire le système commun d'information sur les horaires et les tarifs des transports en commun dans la Grande Région d'ici l'été 2009. La communauté de transports luxembourgeoise a offert de piloter ce projet. Le volume financier est estimé à un total de 500 000 euros. Il est prévu que le projet soit financé pour moitié par des crédits du nouveau programme Interreg IV A et pour moitié par les différentes régions composantes de la Grande Région.

2. Etude de faisabilité pour une communauté de transports dans la Grande Région

Comme mentionné ci-dessus, le CESGR s'est donné pour objectif de mettre en place une communauté de transports dans la Grande Région. Le Groupe de travail « Transports en commun » a constaté que de nombreuses questions étaient encore en suspens et devaient être discutées en détail avant qu'une telle communauté de transports ne puisse être mise en place. Les questions de détail portent par exemple sur

⇒ la délimitation géographique de ce réseau,

⇒ la structure tarifaire,

- ⇒ la clarification de questions juridiques,
- ⇒ la mise en place de structures de concertation et de décision,
- ⇒ le financement
- ⇒ et la répartition des recettes et des coûts.

Le CESGR estime qu'il est indispensable de réaliser une **étude de faisabilité** pour examiner ces aspects. La durée de l'étude est estimée à 18 mois. L'étude doit être réalisée dans le cadre d'un projet et être disponible d'ici août 2009. Le volume financier est estimé à un total de 500 000 euros. Ici aussi, le financement visé est la formule d'un cofinancement à 50 pour cent par les composantes régionales et à 50 pour cent par le programme Interreg IV A. Il est prévu que le projet soit également piloté par la communauté de transports luxembourgeoise. Les expériences faites dans d'autres régions frontalières, comme dans **l'Euregio Meuse-Rhin**, montrent qu'il est possible de développer et de réaliser des solutions incitant les voyageurs à se déplacer durablement en train ou en bus, tout en garantissant que ces mesures soient économiquement acceptables pour les responsables des transports en commun.

Les réflexions du CESGR sur l'amélioration des transports en commun transfrontaliers et sur la réalisation des deux projets susmentionnés ont été présentées lors du **colloque 'Emploi' du Sommet tenu le 29 juin 2007 à Luxembourg**. Les participants à l'atelier sur les transports en commun et à la plénière ont expressément approuvé les propositions du CESGR.

Le CESGR réclame par ailleurs que **les infrastructures de transport de la Grande Région soient aménagées en fonction des besoins**. Le CESGR a élaboré des propositions concrètes pour tous les moyens de locomotion. Ces propositions figurent en détail dans le rapport final du Groupe de travail « Transports en commun ».

Pour que les transports évoluent réellement dans la Grande Région, il est nécessaire que les recommandations du CESGR soient régulièrement présentées aux décideurs compétents, aux experts et au grand public. Une des étapes importantes dans ce contexte a été la tenue de la première **Conférence sur les Transports dans la Grande Région le 22 mai 2006 à Trèves**. Au cours de cette manifestation, plus de 250 représentants des entreprises, des syndicats, des entreprises de transports, de la politique, de l'administration, de l'enseignement supérieur et des associations de la Grande Région ont discuté de l'évolution de l'infrastructure et des perspectives d'avenir des transports en commun.

A partir de ce succès, il est prévu d'organiser en 2008 une nouvelle Conférence sur les Transports dans la Grande Région. Elle se tiendra probablement en mai ou en juin dans la Chambre des Métiers à Luxembourg. Les coûts s'élèvent à env. 15 000 euros. Le CESGR apportera une contribution au financement de cette manifestation et invite le Sommet et les régions partenaires à mettre également des crédits à disposition pour la tenue de cette manifestation.

Eduard Boumans
Président du CESGR

Hans-Hermann Kocks
Président du Groupe de travail « Transports en
commun » du CESGR
Directeur de la Chambre des Métiers de Trèves

Novembre 2007